

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU GERS / COMMUNE DE MASSEUBE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DECISION PRISE PAR LE MAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

**N°1/2024**

**TARIFS CAMPING « DES BERGES DU GERS » A  
COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

Le Maire de la Commune de Masseube (Gers),

VU l'article L 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales,

A compter du **1<sup>er</sup> janvier 2024**, il est nécessaire de modifier certains tarifs.

**DECIDE**

- ⇒ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa décision de modifier, à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2024**, les différents tarifs du camping « Des Berges du Gers » :
- ⇒ Tous les tarifs fixés par Monsieur le Maire sont annexés à la présente décision.
- ⇒ Monsieur le Maire demande à Monsieur le Sous-Préfet de bien vouloir enregistrer la présente décision.

Masseube, le 1<sup>er</sup> février 2024.

 Le Maire,  
  
Roger BREIL.

# CAMPING DES BERGES DU GERS

Envoyé en préfecture le 01/02/2024  
 Reçu en préfecture le 01/02/2024  
 Publié le 01/02/2024  
 ID : 032-213202427-20240201-DE\_01022024\_01-AU

Les chalets		Basse saison 01/01 au 21/06 31/08 au 31/12	Moyenne saison 05/07 et 24/08	Haut saison
4 Personnes	1 nuit	60€	65€	100€
	2 nuits	90€	95€	150€
	3 nuits	135€	160€	290€
	4 nuits	185€	210€	390€
	1ère semaine	260€	390€	510€
	2ème semaine	235€	350€	440€
	3-4-5 semaines	210€	330€	400€
8 Personnes	1 nuit	105€	110€	150€
	2 nuits	130€	140€	190€
	3 nuits	170€	180€	310€
	4 nuits	220€	250€	430€
	1 semaine	380€	550€	750€
	2 semaine			700€
	3-4-5 semaines			650€
<b>Les Mobil-Homes</b>				
4 Personnes	1 nuit	60€	65€	100€
	2 nuits	90€	95€	150€
	3 nuits	135€	160€	290€
	4 nuits	185€	210€	390€
	1ère semaine	280€	450€	530€
	2ème semaine	255€	400€	480€
	3-4-5 semaines	230€	390€	450€
6 Personnes	1 nuit	85€	90€	120€
	2 nuits	120€	130€	170€
	3 nuits	155€	160€	310€
	4 nuits	205€	210€	410€
	1ère semaine	350€	490€	600€
	2ème semaine	320€	450€	550€
	3-4-5 semaines	290€	440€	500€
<b>Lodges</b>		06/04-29/06 et 07/09 -28/09	29/06 au 06/07	31/08 au 07/09
6 personnes	1 nuit	55€	61€	59€
	1 semaine	385€	427€	413€

Envoyé en préfecture le 01/02/2024  
 Reçu en préfecture le 01/02/2024  
 Publié le 01/02/2024  
 ID : 032-213202427-20240201-DE\_01022024\_01-AU

L'emplacement de camping : tarif à la nuit	Basse Saison 01/01 au 31/08 au	
travailleur saisonnier	5€	5€
Camping car/caravane/tente jusqu'à 2 campeurs	13€	16€
Campeur supplémentaire de + de 7 ans	5€	5€
Campeur supplémentaire de - de 7 ans	4€	4€
Electricité 6 ampères	5€	5€

Location emplacement Mobile-home résidentiel	
Par mois non occupé	100€
Par jour de présence 18 ans et +	3€
Par jour de présence 7 ans et +	2€
Par jour de présence — de 7 ans	1€
Par jour de présence : électricité	3€
Forfait mensuel : présence	300€
Forfait mensuel : présence ponctuelle	270€

Hors-Saison	
Chalet 4 places 1 mois avec chauffage	350€
Chalet établissement scolaire + de 3 mois	335€
Chalet 8 places 1 mois avec chauffage	490€
Mobile home 1 mois avec chauffage	400€
Etudiant 1 nuit en chalet ou mobil-home	20€
Porteurs cartes FFCC	-10%

Location de draps / lit	12€
Forfait ménage fin de séjour	70€
Taxe de séjour / adulte (+18ans) et / nuit	0.67€
Bons cadeaux / valeurs d'achat	30€ - 50€ - 100€
Jeton lave linge	4€

Tarifs valables du 1er janvier au 31 décembre